COMPTE RENDU DU CA DE L'AEROCLUB ENAC DU 14 AVRIL 2014

Présents : MM PIZARD, RIGAUD, ANDRIEU, SOUCHELEAU, BARRÉ, PAUTY, LERMINIAUX, LACUEILLE, DALMAU, GOSA, Mme BESSE

Excusé : M. VERNE, Y. ROUILLARD

Ordre du jour :

Élection des membres du bureau :
Questions diverses

<u>Élection des membres du bureau</u> :

<u>Secrétaire</u> : **Yves ROUILLARD**, seul candidat à se présenter, a été élu à l'unanimité

<u>Trésorier</u> : **Sylvie BESSE,** seule candidate à se présenter, a été élue à l'unanimité

<u>Président</u> : **Gérald RIGAUD**, seul candidat à se présenter, a été élu à l'unanimité

<u>Vice-Président</u> : **Max VERNE**, seul candidat à se présenter, a été élu à l'unanimité

<u>Vice-Président élève</u> : **Frédéric ANDRIEU**, seul candidat à se présenter, a été élu à l'unanimité

<u>Questions diverses</u> :

* F-GBJG :

L'avion a rejoint son nouveau propriétaire. Le prix de vente était de 23 000 € - SID corrosion qui nous a coutée 3 300 €, l'avion a donc été vendu 19 700 €

G. RIGAUD précise que la SID corrosion pour les CESSNA jusqu'en 1986, a été repoussée de juin 2014 à une date ultérieure mais sera obligatoire.

* Achat d'un nouvel avion :

G. RIGAUD informe les membres du CA qu'il ne trouve aucun DR400-120 à vendre avec frein aux palonniers d'après 1987. Il indique qu'il a trouvé un DR500 à 130 000 € : Pas variable, IFR, de 1998, 700 heures de vol depuis neuf, 5 places. Le tarif de l'HDV serait d'environ 160 €. Le CA serait intéressé.

Il est proposé l'achat d'un autre DR400-140-B ou major si l'on ne trouve pas de DR400-120. L'idée serait de faire de l'école de base sur le 120, puis utiliser le 140-B dès les nav.

* F-GUAC :

La RG Hélice sera gratuite conformément à la convention. Nous ne payons que la RG régulateur et la RG magnéto. Le changement moteur est prévu pour début 2015. Le nouveau moteur n'aura qu'un potentiel de + ou - 1000 heures car il s'agira d'un échange avec le moteur d'un TB10 de la DFPV non vendu.

* Manuel de vol du F-VY :

T. PAUTY et T. LERMINIAUX ont fait un manuel condensé de l'avion. Tout le monde n'est pas d'accord pour qu'il soit donné aux élèves. Il pourra par contre être intégré dans l'ATO.

* ATO :

A. SOUCHELEAU informe les membres du CA que l'on sera prêt pour déposer le dossier ATO en juin 2014. Il manque quelques documents : plans des locaux, convention avec le CRA16, statuts, déclaration à la préfecture,...

Il propose le nom de Greg HINDSON comme Correspondant Sécurité Prévention ATO : Proposition adoptée à l'unanimité. A. SOUCHELEAU nous fera parvenir les noms des différents responsables au sein de l'ATO dès que cette liste sera complète.

Dans l'ATO, le nom de « Chef pilote » disparait au profit de « Responsable Pédagogique ».

L'ATO ne concerne que la formation. Quid des pilotes brevetés ? Ils relèvent de l'ATO pour le renouvellement de leur qualification. Il faut modifier le règlement intérieur.

Le prochain CA sera principalement consacré à l'ATO.

<u>PROCHAIN CA</u> : 26 mai 2014

Secrétaire :

Sylvie BESSE

Président

Gérald RIGAUD